

Nom commercial: Talcum

Numéro de la matière: 068048

Version: 4 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.08.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Talcum
N° d'article 06804800

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 14807-96-6
EINECS-Nr. 238-877-9
INCI Talc

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

pharmacie, Couleurs, Production de produits cosmétique, Industrie du papier

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Autres ingrédients

Talc (Mg₃H₂(SiO₃)₄)
No. CAS 14807-96-6
No. EINECS 238-877-9
Concentration >= 95 %
Le renvoi: [4]

Nom commercial: Talcum

Numéro de la matière: 068048

Version: 4 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.08.19

Chlorite-group minerals

No. CAS 1318-59-8
 No. EINECS 215-285-9
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Dolomite

No. CAS 16389-88-1
 No. EINECS 240-440-2
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Magnesite (Mg(CO₃)), calcined

No. CAS 83897-85-2
 No. EINECS 281-193-0
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Quartz (SiO₂)

No. CAS 14808-60-7
 No. EINECS 238-878-4
 Concentration >= 1 < 10 %
 Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau. Le produit peut être irritant sur les blessures.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Dyspnée

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Nom commercial: Talcum

Numéro de la matière: 068048

Version: 4 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.08.19

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. écartez personnes sans défense. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Ne pas Eliminer avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pas de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Other solid hazardous substances without hazardous classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition *******Talc (Mg₃H₂(SiO₃)₄)**

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Lungenfib, Lunge;

Nom commercial: Talcum

Numéro de la matière: 068048

Version: 4 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.08.19

OSHA, Gehalt an Quarz oder Asbest beachten

Quartz (SiO₂)

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	0,15 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: P C1A SSc; Silikose, Lungenkrebs; HSE, NIOSH, OSHA

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards.

Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. Masque complet; Filtre à particules P2; Filtre à particules P3

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

valeur pH

Valeur	9	à	9.5
Concentration/H ₂ O	10	%	

Point de fusion

Valeur > 1300 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**Pression de vapeur**

Remarque Non applicable

DensitéValeur 2.58 à 2.83 g/cm³
Remarque Relative Density according specification**Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

température de décomposition

Valeur > 1000 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Nom commercial: Talcum

Numéro de la matière: 068048

Version: 4 / CH

Date de révision: 07.08.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.08.19

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet domestique.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.